

Avril 2020

PAT DU GRAND CHAROLAIS

IDENTITE

Porteur

Communauté de communes du Grand Charolais

Territoire

Saône et Loire (71) – Bourgogne Franche Comté

1 EPCI

44 communes pour 40 144 habitants

Date d'entretien

Avril 2020

Contact

Véronique Gricourt

Communauté de communes du Grand Charolais

v.gricourt@legrandcharolais.fr

TYPOLOGIE

PAT agri-alimentaire

Gouvernance agri-alimentaire ouverte

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

La communauté de communes du Grand Charolais se situe au sud-ouest du département de Saône-et-Loire, dans un **territoire à caractère rural**. Elle appartient au syndicat mixte Pays Charolais Brionnais, qui est chargé de l'ouvrage du Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Le tourisme, la culture, le sport, l'agriculture, l'élevage, la qualité des paysages, le potentiel patrimonial, sont identifiés comme des atouts réels du territoire, malgré **une érosion démographique** au cours de ces vingt dernières années.

Il s'agit d'un territoire **à la fois industriel et agricole** fortement marqué par l'élevage bovin et caprin. La viande bovine a un impact très fort sur le territoire, représentée en majorité par une **production de masse destinée à l'exportation**. Si l'agriculture est culturellement ancrée au territoire, le lien à l'alimentation n'est pas forcément réfléchi et structuré. Un petit nombre de circuits-courts ont commencé à émerger sur le territoire.

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

S'agissant d'une collectivité territoriale jeune, il n'y existe pas d'actions spécifiques autour de l'agriculture et de l'alimentation à l'échelle de la communauté de commune. En amont du PAT, la collectivité s'est appuyée sur **le diagnostic du Schéma de cohérence territoriale**, à une échelle plus grande, celle du Pays Charolais briançonnais. La démarche du PAT est née **du constat d'un foisonnement d'initiatives autour de l'agriculture et de l'alimentation durable** (épiceries paysannes, AMAP ...) sans liens établis entre elles.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

Le choix a été fait de **mener en parallèle et simultanément le diagnostic territorial et la consultation** auprès des acteurs du système alimentaire, de façon à identifier des projets et porteurs de projets. C'est une méthodologie innovante de co-construction, qui a été l'objet d'un financement, en particulier par la DREAL. Ce diagnostic/concertation s'articule en trois grandes séquences : atelier cartographie (faire réagir les acteurs sur une cartographie de pré diagnostic), atelier émergence de

projets (confrontation des résultats issus du premier atelier), rencontre sur le territoire (aller chercher les partenaires pour les projets issus des ateliers). Une telle démarche permet de faire émerger, en entonnoir, des besoins et des pistes de projets tout en menant la phase de diagnostic territorial en même temps. Cela donne ensuite naissance à une feuille de route qui est présentée aux élus.

De plus, les diagnostics et pré-diagnostics sont menés en parallèle avec le PCAET. Le PAT est officiellement validé par les élus en fin 2018. Le choix a été fait de commencer dans un premier temps par des actions autour de la restauration collective ainsi que l'amont, avant de s'engager sur des actions autour de la précarité alimentaire.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le PAT est porté par le **service développement économique** de la collectivité. L'animation du PAT correspond à un demi ETP. Le porteur du PAT est accompagné dans toute la démarche (diagnostic, concertation, accompagnement à l'élaboration) par un bureau d'étude, Decodex en tant **qu'assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO). Un autre bureau d'étude, B&L évolution, qui gère le PCAET, travaille avec Decodex sur les diagnostics et pré diagnostics du PAT et du PCAET qui sont menés en parallèle.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

La gouvernance est de type agri alimentaire fermée.

Instances de pilotage :

- **Comité de pilotage** : il réunit la communauté de communes et ses partenaires : le département, le conseil départemental, les consulaires (chambre d'agriculture, chambre des métiers, CCI), les porteurs de projet identifiés, les publics cibles (gestionnaires de cantines pour la resto-co par exemple), ainsi que les partenaires institutionnels financeurs : le conseil régional, la DRAAF, la DREAL et l'ADEME.

La gouvernance du projet est surtout pensée pour être développée à l'échelle de chaque projet plutôt qu'à l'échelle globale, qui se résume à l'organisation des comités de pilotage.

- **Implication des habitants** : le diagnostic est fait de manière indissociée avec la concertation auprès des habitants. Pour la première partie du PAT, sont concertées en particulier les filières agro alimentaires et les gestionnaires de la restauration collective, ainsi que les transformateurs et les agriculteurs. Pour la deuxième partie du PAT, la concertation se tournera vers les représentants de la société civile au travers d'associations.

LA COMMUNICATION

Le PAT s'appuie sur le service communication interne à la communauté de commune, qui dédie environ 5000 euros pour la communication au autour du projet.

LE FINANCEMENT

La mise en place du PAT est financée par les fonds PNA régionaux.

LE PAT

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le PAT s'organise autour de deux axes stratégiques :

Axe 1 - Approvisionnement de la restauration collective en produits locaux

Axe 2 - Les circuits courts à destination du grand public, la précarité et le gaspillage alimentaire

PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme d'actions n'était pas encore validé en avril 2020

LA MISE EN ŒUVRE

L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Catégorie non renseignée

LES ACTIONS EN COURS OU DEJA REALISEES

Dans le cadre de son axe 1, le PAT a entamé le montage d'une filière maraichage destinée à la restauration collective avec la mise en place notamment d'un espace test agricole et l'installation d'exploitation pour la diversification d'élevages bovins.

LE FINANCEMENT

La mise en œuvre du PAT est financée en interne avec le financement du demi ETP pour l'animation du PAT ainsi que l'enveloppe pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'EVALUATION

Une méthode évaluative est prévue dans le cadre des AAP régionaux. Il s'agit d'indicateurs avant tout économiques : nombre de projets construits, nombre de financements trouvés, nombre d'emplois créés, nombre de liens entre différentes activités, volume de produits qui ont été valorisés, nombre de débouchés trouvés, nombre de repas servis en restauration collective...

L'ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le PAT s'articule avec le PCAET qui est géré par la direction urbanisme. Les diagnostics ont été fait conjointement, les deux bureaux d'études se sont concertés. Un atelier mobilisant les acteurs du monde agricole a été mutualisé entre PCAET et PAT, même si la coordination semble encore être difficile à mettre en place.

COOPERATION INTERTERRITORIALE

Il n'existe pas de coopération interterritoriale formalisée. Un territoire voisin, le Saint Quentinois Morvan, a pour projet la mise en place d'outils de transformation, ce qui laisse entrevoir la possibilité d'un projet de mutualisation entre les deux territoires.

La communauté de commune est en lien avec le conseil départemental et la DRAAF qui sont très actifs au niveau du réseau régional de PAT, et qui font du lien entre les PAT de la région et disséminent de l'information utile.

ENSEIGNEMENTS

LEVIERS ET REUSSITES

- Le processus de co-construction dans l'élaboration, qui fait gagner du temps dans l'identification des projets concrets et de porteurs de projets.
- L'aspect participatif, qui réussit à remporter une adhésion au projet et permet d'ouvrir de nouvelles pistes qui répondent à des besoins précis du territoire.
- L'importante demande de la part des acteurs économiques (agriculteurs, petits et gros transformateurs, acteurs de filières) est un moteur du projet.
- Une bonne relation avec la chambre d'agriculture et le FDSEA.

DIFFICULTES ET FREINS

- La mobilisation des élus : un point fort comme faible. Les élus ne sont pas encore habitués au mode de fonctionnement participatif et leur adhésion à la méthodologie de la gouvernance participative est un challenge. A l'inverse, il y a un danger à ce que le PAT devienne un outil de communication politique des élus, sur certains projets emblématiques qu'ils pousseraient plus que d'autres.
- Difficultés à trouver des modèles économiques viables et d'arriver à les financer pour les projets et les porteurs de projets identifiés.
- Frein culturel d'un territoire fortement axé sur la viande bovine et la production de masse. La production en circuits courts ne fait pas partie du fonctionnement habituel, et une acculturation doit se faire.

COMMENTAIRES ONPAT

Une démarche de diagnostic participatif intéressante et innovante.

POUR ALLER PLUS LOIN...



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

